

TARIFS SAISON 2023

Applicables au 01/10/2022

FORMULE PERMANENTE

➤ LES FRAIS D'INSCRIPTION AU CLUB

	- 25 ANS	+ 25 ANS
Cotisation membre ¹		65 €
Licence-Assurance	De 41,40 € à 244.19 €	De 87,40 € à 329.88 €
Participation annuelle aux frais de structure ²		240 €
Participation journalière aux frais de structure ²		20 €

Pour pouvoir voler, les licenciés annuels du club devront avoir, en début de saison, une avance de 250 € sur leur compte pilote³.

➤ LES FRAIS DE DÉCOLLAGE (tarifs révisables selon le prix de l'AVGAS)

REMORQUÉS FORFAITAIRES

250 m INSTRUCTION UNIQUEMENT	500 m	750 m	1000 m	1200 m
22 €	37 €	53 €	75 €	85 €

En cas de dépassement de plus de 100 mètres d'un des forfaits, le forfait supérieur s'appliquera.

TREUILLÉES	10 €
AÉRONEFS MOTORISÉS PRIVÉS Á DÉCOLLAGE AUTONOME	10 € par jour de vol (décollages illimités)

➤ LES FRAIS DE VOL

CATEGORIE DE MACHINES	ASTIR C800 SF25	TWIN ASTIR PIWI6 PUCHACZ ALLIANCE	PEGASE ASW19 DISCUS LS3	JANUS
TARIF HORAIRE DE BASE, jusqu'à 10h	19,00 €	29,00 €		32.00 €
TARIF HORAIRE DE BASE – DE 25 ANS, jusqu'à 10h	17.10 €	26.10 €		28.80 €

TARIF DEGRESSIF

De la 11 ^{ème} heure à la 20 ^{ème} heure : 80 % du tarif de base
De la 21 ^{ème} heure à la 30 ^{ème} heure : 60 % du tarif de base
De la 31 ^{ème} heure à la 40 ^{ème} heure : 40 % du tarif de base
De la 41 ^{ème} heure à la 50 ^{ème} heure : 20 % du tarif de base
Au-delà de la 50 ^{ème} heure : heures de vol gratuites

MOTOPLANEUR SF25 moteur	0,63 € le centième d'heure (tarif révisable selon le prix de l'essence)
-------------------------	---

➤ LES FRAIS DE HANGAR

GARAGE PLANEUR/MOTOPLANEUR ⁴	<18 m	18 à 20 m	>20 m
Journalier	17 €	19 €	27 €
Semaine	70 €	81 €	102 €
Mois	208 €	245 €	303 €
Année	755 €	965 €	1135 €
Tarif forfaitaire de l'hivernage en hangar d'une remorque, hors saison, pour un adhérent à l'année			100 €

➤ DÉPANNAGE

Air	2,45 € le centième d'heure	Route	0,40 € le km
-----	----------------------------	-------	--------------

Tel : 02 47 65 42 44 ou 06 43 04 56 69

@ : contact@touraine-planeur.org Site : www.touraine-planeur.org

SAISON 2023

FORMULE ÉCOLE ET DÉCOUVERTE

➤ DÉCOUVRIR

Découverte treuil (la treuillée)	35 €
Vol d'initiation ⁵ (vol d'environ 30 minutes selon les conditions météo)	110 €
Vol d'initiation sur Caudron C800 : planeur de collection	110 €
JOURNÉE DÉCOUVERTE (visite des installations, une séance de vol sur simulateur, un vol d'environ 1 heure)	180 €

➤ DÉCOUVRIR ET APPRENDRE

Stage de 3 jours pour découvrir le plaisir de voler, supervisé par un instructeur. Comprend l'inscription au club, la licence-assurance, la participation aux frais de structure, animations interactives au sol, 3 séances de vol sur simulateur, 3 vols dont 1 en motoplaneur (maximum 2h30 de vol)

Découvrir et apprendre	-25 ans	+25 ans
	420 €	450 €

➤ APPRENDRE ET PRATIQUER

Stage de 5 jours supervisé par un instructeur pour tendre vers l'autonomie de pilotage et élargir votre espace de vol. Comprend l'inscription au club, la licence-assurance, la participation aux frais de structure, animations interactives au sol, 5 séances de vol sur simulateur, 5 vols dont 1 vol en motoplaneur (maximum 4 h de vol)

Apprendre et pratiquer	-25 ans	+25 ans
	630 €	680 €

➤ FORFAIT 1^{ÈRE} INSCRIPTION

Formule pour apprendre à piloter et prétendre au lâcher solo. Elle comprend 2 vols en motoplaneur, 40 treuillées, 2 remorqués, les heures de vols correspondant à ces décollages, appoint pédagogique par des séances de vol sur simulateur, le carnet de vol, la participation annuelle aux frais de structure. Forfait valable jusqu'au 31/12 de l'année N+1 (hors prise de cotisation, licence-assurance et participation annuelle au frais de structure). Ce forfait est **non remboursable** et payable en trois fois. À titre indicatif, pour les moins de 25 ans, les bourses fédérales 2022 étaient de l'ordre de : au lâcher 100 €, au PASS planeur 150 € + 50 € bonus BIA.

Forfait 1 ^{ère} inscription	1 200 €
--------------------------------------	---------

➤ STAGE DE FORMATION CLUB EXTERIEUR, nous contacter

¹ Cotisation obligatoire pour tous les pilotes décollant du Louroux (y compris en biplace).

² Participation obligatoire au choix selon le souhait d'être membre actif (article 5 des statuts) ou membre temporaire (article 8 des statuts). Elle inclut le parking non couvert de la remorque et du planeur, l'utilisation des locaux et de ses sanitaires, du wifi, elle donne accès au briefing, etc.

³ **Les comptes pilotes doivent être en situation positive toute l'année (article 6 du Règlement Intérieur).**

⁴ Les propriétaires inscrits à l'année sont prioritaires pour disposer d'une place dans les hangars au tarif ci-dessus.

⁵ Prix de groupe à partir de 10 personnes : nous consulter.

Association TOURAINE PLANEUR

Aérodrome de Tours – Le Louroux
37240 LE LOUROUX

Tel : 02 47 65 42 44 ou 06 43 04 56 69

@ : contact@touraine-planeur.org

Site : www.touraine-planeur.org